

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2006070**

**Signataire : EGA/ED/NP**

**OBJET : Remplacement des escaliers de secours des écoles élémentaires Victor Hugo et Honoré de Balzac. Autorisation de dépôt de déclaration de travaux.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 422-1 et suivants du code de l'urbanisme,

Considérant qu'il y a lieu de remplacer les escaliers de secours compte tenu de leurs états de dégradation.

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

Article unique : Autorise monsieur le maire à signer et à déposer le dossier de déclaration de travaux inhérent à l'opération citée en objet.

Le Maire